

Compte-rendu du Bureau de Ligue - lundi 15 octobre 2018
NANTES

Présents: Philippe COMBE (Visio-conférence jusqu'à 20h10), Françoise De BERNON, Michel MARSAULT, Jean-Michel QUENTIN

Invités: Marie Jo PADIOLLEAU, Michel LEVI DI LEON, Emilie SERY, Pascale ROBINEAU (Visio-conférence),

Excusés: Vincent DUCASSE, François COURTOIS

Absents: Christophe LUYS

L'ordre des points à traiter est modifié en raison de la courte présence de Philippe COMBE. Un rappel est fait sur la présence aux réunions. Sur le début de saison, il est important que les élus soient présents pour valider des décisions au regard du lancement de la saison. De ce fait, les premières réunions de Ligue seront centrées sur la Maison des sports des Ponts-de-Cé. La visio-conférence est limitée à deux fois dans l'année, par membre du bureau et/ou comité directeur. Cette clause de présence étant décidée en cours de saison, les visios qui ont été effectuées auparavant ne seront pas comptabilisées.

- **Informations générales (Françoise de BERNON)**

Comité 85:

Il n'y a pas eu d'élection lors de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2018 puisque qu'il n'y a eu qu'une seule candidature.

Une prochaine Assemblée Générale aura lieu le 30 octobre 2018. 15 personnes ont candidaté. Un mandataire bancaire a été élu par les clubs pour faire les virements entre le CD et le GE : J-G PERREAU.

- **Fonctionnement Ligue (M. MARSAULT)**

Point suivi personnel:

Suite à une candidature spontanée pour une demande de stage du 12 novembre au 22 décembre 2018 pour des missions administratives, M. MARSAULT et E. SERY ont reçu la candidate. Après présentation des missions, la candidature est validée.

Congés de Toussaint : La Ligue sera uniquement fermée le 2 novembre. Le standard téléphonique restera ouvert de 16h à 17h30.

Dates de réunion : Il manque les dates de réunions des commissions arbitrage et sportive. A transmettre pour le prochain bureau.

- **Arbitrage (P. COMBE)**

Projet et suivi:

Présentation du projet de formation des jeunes arbitres.

1. Identifier les superviseurs
2. Sélectionner 1-2 jeunes arbitres ou jeune, (de préférence ne jouant pas dans une équipe), par département. (Un contrôle des feuilles de match jeunes devra être fait).
3. Identifier les arbitres confirmés pouvant accompagner ces jeunes, en plus des superviseurs.
4. Organiser une réunion de formation tous ensemble afin vérifier l'acquisition des règles.
5. Prévoir des arbitrages en binôme sur la Coupe PDL jeunes, puis Coupe de France jeune, avec un superviseur. A défaut, arbitrage avec un arbitre confirmé (si un seul arbitre jeune disponible, ou pas de superviseur disponible).
6. En fonction de l'âge (> 16 ans), arbitrage en senior avec un arbitre confirmé jusqu'en N3.
7. ½ journée de formation dans le courant de l'année, pour discuter des situations vécues. Assister à un match Pro (le vendredi ou samedi soir).
8. Supervisions ponctuelles en 2ème partie de saison (au moins 2).
9. « Examen » lors des finales jeunes, voire senior (suivant âge).

La commission a établi un budget pour ce nouveau projet qui doit être affiné.

La commission propose, pour attirer les jeunes, qu'une indemnité soit versée aux jeunes arbitres officiant sur une rencontre des championnats Elite jeune. Cette proposition devra se faire sous forme de vœu pour la prochaine Assemblée Générale.

Avec l'autorisation parentale, il faudra joindre l'autorisation de prise en charge médicale.

Afin de préparer la réunion statuts et règlements de décembre, un relevé des arbitres désignés par équipe va être fait. (E. SEREY)

La fiche de réengagement va être revue sous une nouvelle forme qui sera travaillée sur cette saison conjointement avec la commission d'arbitrage départementale 44.

- Sportive et technique (J-M QUENTIN)

Reprise des championnats

Modification des décisions du RIS n°1 concernant match perdu par pénalité (un club), marqueur non-qualifié-absence de marqueur (tous) et entraîneur ou adjoint non qualifié (tous) au regard des nouveautés de double licence de début de saison.

Modification des décisions du RIS n°2 concernant match perdu par forfait (un club). Vu les infos et documents qui ont été fournis par l'arbitre de la rencontre de La Bruffière, la pénalité n'était plus applicable, ce fait a entraîné la décision de faire jouer le match Etincelle Mayenne contre La Bruffière et ce, avant les matches retour.

Le bureau a décidé ces modifications afin de ne pas pénaliser les clubs lors de la 1ère journée bien que toutes ces infos aient été transmises lors de la réunion de rentrée départementale. Les autres pénalités qui concernent des règlements déjà appliqués les saisons passées sont maintenues.

Le tirage de la Coupe Pays de La Loire Casal est fait et va être diffusé dans la semaine.

Challenge compet'lib

Le nouveau règlement est sorti. Information importante : un licencié qui joue en Région et/ou en National ne pourra pas participer à la compétition. Qualification départementale au plus tard le 10 mars 2019

Qualification régionale au plus tard le 8 avril 2019.

La commission sportive travaille sur le projet pour la fin d'année civile afin d'informer les clubs et comités.

Projet terrain de beach-volley au Lycée Raphaël Elizée (Lycée support du pôle)

Une première réunion a eu lieu avec V. DUCASSE, M. LEVI DI LEON et P. DELAUNE et le proviseur adjoint.

Le budget est de 30 000€, il y a un dossier technique à monter. Un dossier de demande de subvention peut-être demandé à la FF Volley, en plus des autres dossiers qu'il faudra réaliser pour avoir d'autres sources de financement

Projet de beach-volley : Un projet sportif a été réalisé par M. LEVI DI LEON et E. SERY.

Pour avancer, il sera soumis à V. DUCASSE et aux acteurs terrains identifiés (des dirigeants de clubs)

Le club du Nantes Rezé Beach Volley organise un évènement beach-volley le 14 novembre avec un partenaire privé D'Sports.

Attention, le club doit se réaffilier pour organiser des évènements au nom de sa structure.

Stages CRE en Vendée

Afin de réintégrer les jeunes vendéens qui n'avaient pas été présents lors des derniers stages départementaux en vendée, il a été décidé par la commission technique sur les conseils de l'ATD85 de convoquer ces jeunes au stage CRE des vacances de la Toussaint avec la condition qu'ils participent au stage départemental 85 et aux interdépartementaux du 1er novembre 2018

- Finances

Point financier et bilans des demandes de subventions : Bilans Région en cours,

Les critères des AAL sont reconduits pour 2018.

Un projet 2019 va être proposé au prochain comité directeur : Mettre en place un système de points pour la Ligue, le comité et les clubs

La commission financière se réorganise avec l'arrivée de C. GANGLOFF qui gèrera la validation des paiements initiés par E. SERY, le suivi du plan de trésorerie, le suivi du budget et le suivi des cotisations sociales.

M. BRUGIER continue de gérer l'enregistrement comptable, le rapprochement bancaire et l'affectation des comptes.

Le bureau vote à l'unanimité sur le fait que les remboursements des élus sur les CD et bureaux doivent se faire une fois par trimestre et non plus une fois par semestre. Les autres frais des élus sur les commissions seront effectués une fois par mois avec une date butoir mensuelle.

Rdv au Crédit Mutuel jeudi 18 octobre pour caler les signatures des élus au niveau de la banque. (F. de BERNON, C. GANGLOFF et E. SERY).

Prélèvements du Pôle : Mis en place à compter du 10 octobre. 2 refus de prélèvements ont été constatés.

- Manifestations

Euro 2019

F. de BERNON et E. SERY ont été au rdv de la Région lundi 16 octobre avec MKTG pour présenter le projet global et les actions avec les 5 départements. Des premières discussions ont eu lieu sur une signature potentielle avant la fin de l'année avec toutes les collectivités (Nantes Métropole, Conseil départemental 44 et la Région). Le 22 décembre a été évoqué en lien avec la

manifestation volley ball des 2 clubs pros. Nous devons revoir A. LE BLAIS (chef de projet) pour la partie actions terrain).

Nous attendons le retour du département sur un rendez vous avec M. TARARBIT et B. LIEBARD.

La coordination générale est assurée par F. de BERNON et E. SERY, le développement et la communication par M. CHENARD, les places protocolaires par F. de BERNON, les bénévoles par E. SERY.

Concernant les actions terrains, le pôle développement va prendre contact avec les comités et les clubs pour leur proposer un plan d'actions régional. Nous avons axé les actions vers les écoles via l'UGSEL, UNSS, USEP, les universités via FFSU, les centres de loisirs, les maisons de jeunes et les maisons de quartiers.

Rendez-vous pris avec l'UNSS régional le 17 octobre avec Thomas Grenapin, seront présents M. LEVI DE LEON, V. DUCASSE et F. de BERNON.

Nous devons établir un plan de communication.

Le lancement de la billetterie est prévu le 2 novembre avec une conférence de presse prévue le 6 novembre.

Une réunion est prévue le 5 novembre avec le comité 44 et les clubs. Avant la manifestation, nous devons constituer une équipe d'une trentaine de personnes.

Festyvolley

Date fixée au 16 juin 2019 à La Chapelle St Aubin.

Un rendez-vous va être pris avec le club et les services techniques de la commune pour la visite du site.

Afin de dégager du temps pour M. CHENARD pour l'Euro, le bureau demande à ce que le stagiaire de Festyvolley plus investi, responsabilisé et autonome sur les missions Festyvolley. Si besoin un deuxième stagiaire pourra être pris.

Une demande de subvention CD 72 doit être lancée (M. CHENARD, E SERY et C. GANGLOFF). Le budget sera revu.

- Communication

Poster club pro : en cours, encore en attente de photos

Affiche interdépartementaux Aller : visuel prêt pour diffusion internet

Communication lancée sur l'Année du Volley (2 articles)

Finalisation flochage minibus

Nouveau trombinoscope prêt et validé par le bureau

Poursuite mise à jour des pages du site internet + travail commencé sur page d'accueil

- Questions diverses

Nicolas BAHUAUD : Dossier transmis à la FF Volley. F. de BERNON doit informer la Commission Centrale d'Arbitrage.

Ouest France ne fait plus paraître les résultats du volley ball. Il faudrait envoyer un email pour en connaître la raison et rétablir la chose.

Fin de réunion 23h30